https://college-marcel-dargent.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article976

[3èmes] Obtenir une bourse de lycée pour l'année 2015/2016

- Les enseignements -

Date de mise en ligne : mercredi 21 janvier 2015

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT - Tous droits réservés

Pour tous les élèves scolarisés en 2014/2015 en classe de 3ème, boursiers ou non boursiers de collège :

Etape nÂ°1
La semaine du 19 au 23 janvier 2015, les professeurs principaux ont remis à tous les élèves de 3ème :
– un document d'information aux familles (de couleur rose) à compléter et que l'élève rendra OBLIGATOIREMENT avant le 30 janvier à son professeur principal, quelque soit la réponse.
– une fiche d'évaluation pour permettre aux familles de déterminer si elles peuvent éventuellement bénéficier d'une bourse nationale d'études du second degré de lycée

Etape nÂ°2
La semaine du 2 au 6 février 2015, les professeurs principaux remettront aux élèves de 3ème dont les familles ont coché OUI sur le document rose à rendre pour le 30/01, le dossier de demande de bourse nationale de lycée.
Le dossier est à rendre uniquement auprès du secrétariat du collège avant le 25 mars 2015 , avec l'ensemble des pièces demandées :

– Avis d'impôt 2014 sur les revenus de 2013 en intégralité, en cas de concubinage copie en intégralité de l'avis d'impôt du concubin/de la concubine
– RIB du responsable qui dépose la demande
– copie du ou des livrets de famille en intégralité
– attestation de paiement de la CAF (ou MSA) datée de mois de 3 mois indiquant le nom des personnes à charge du foyer
Pour les cas particuliers, bien prendre connaissance des pièces supplémentaires à fournir en page 3 du dossier.

Tous dossiers incomplets ou hors délai ne seront pas acceptés.

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT